



# Le Communard

## 35

Prix libre en soutien. novembre 2007. Numéro 18

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »

### Nous n'aurons que ce que nous prendrons !

Notre volonté en vous distribuant ce petit journal, est de vous donner des informations du terrain social : échos des boîtes ou secteurs en lutte, infos juridiques et syndicales sur nos droits de travailleurs, des rappels sur l'histoire du mouvement ouvrier, en fait tout ce qui peut nous aider à retrouver une combativité bien souvent éteinte. Bref, ce modeste bulletin se veut un outil aux services des luttes sociales interprofessionnelles.

Nous sommes militants anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires de la région de Rennes, organisés à la Fédération Anarchiste, ou sympathisants libertaires, syndiqués ou non syndiqués. Nous travaillons dans les secteurs privé et public. Certains d'entre nous sont chômeurs, précaires, lycéens ou étudiants. Nous nous reconnaissons dans la Charte d'Amiens de la CGT de 1906: le syndicat est l'instance d'organisation du prolétariat sur le terrain économique. Il est aujourd'hui outil de la lutte quotidienne contre le patronat et l'État et il pourra être à l'avenir l'organe d'émancipation de la classe des travailleurs et travailleuses. Cette émancipation définitive ne pourra avoir lieu qu'après la révolution sociale, qui mettra à bas le système politique, social et économique actuel, basé sur l'exploitation de la majorité, les travailleurs par une minorité: les actionnaires de la classe capitaliste.

**Dans cette optique-là, le journal vous est ouvert et toutes vos contributions y sont les bienvenues à l'adresse suivante :**

«Le Communard 35» C/o local La Commune, 17 rue de Château-dun - 35000 Rennes ou le courriel:

[lien anarchosyndicalistederennessubscribe@yahoo.com](mailto:lien anarchosyndicalistederennessubscribe@yahoo.com)

ou aux permanences les mercredis et samedis de 14h à 18h au local «La Commune». Retrouvez «Le Communard 35» sur :

<http://farennnes.free.fr/communard35/communard.htm>

## Ni amendable, ni négociable !

Il n'y a rien à négocier, ni avec le gouvernement ni avec les patrons. Ce n'est pas du jusqu'aboutisme que d'affirmer cela. Un simple constat.

Denis Kessler, numéro 2 du MEDEF, a clairement déterminé, dans un article paru dans « Challenges », l'ensemble des réformes que le gouvernement doit entreprendre : « C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception... »

Il s'agit aujourd'hui de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance... ». Bref pour les patrons d'aujourd'hui, de Gaulle était un quasi gauchiste ! Edifiant.

Quant au choc social que ces contre-réformes, au sens strict du terme, pourraient entraîner, les patrons sont là aussi très clairs. Thierry Troesch, le président de l'UIMM Bretagne (la fameuse Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) écrit dans l'édito d'octobre de sa revue, sous le titre « Soutenons les réformes : Tandis que Jean-Marc Ayrault, Président du groupe socialiste à l'Assemblée Nationale, déclare qu'il faut arrêter de penser que l'entreprise est l'ennemie, au moment où Manuel Valls, député PS de l'Essonne, appelle son parti à devenir le parti des entreprises, nous ne pouvons admettre que d'irresponsables minorités nous volent de vitales réformes... Il sera peut-être nécessaire, à notre tour, de descendre massivement dans la rue ».

En clair, avec le soutien implicite du PS, les patrons se sentent désormais

autorisés à nous taper sur la gueule, par le biais de leurs réseaux d'influence et en mobilisant l'ensemble des forces poujadistes du pays (organisations de petits commerçants, de petits artisans, de pseudo comités d'usagers, d'associations bidons de contribuables...).

Toutes ces contre-réformes tant réclamées par les patrons, Sarkozy est en train de les mettre en application : limitation du droit de grève, privatisation des universités, casse de la Sécurité Sociale, attaque contre le contrat à durée

indéterminée, projet de suppression pure et simple du SMIC, chasse aux chômeurs (fusion UNEDIC/ANPE), limitation des possibilités de recours aux prud'hommes (carte judiciaire en cours), dépeçage de la fonction publique (écoles, hôpitaux...) et de ses statuts et, bien évidemment, nouvelle attaque contre les retraites de tous les salariés avec une première étape obligatoire qui passe par la liquidation des régimes spéciaux. Excusez du peu.

**Quant un adversaire s'apprête à vous frapper avec une telle violence, le problème n'est plus de « négocier » s'il doit taper d'abord au foie, à l'estomac ou à la tête, mais de se défendre !**

Le pognon existe, il n'y en a même jamais eu autant à circuler dans certains milieux. Mais ce pognon, issu du travail des salariés, il va falloir aller le récupérer et cela ne va pas se faire probablement dans la joie et la bonne humeur...

Comme en 2006 avec le CPE, il va falloir pousser fort y compris les directions syndicales qui par faiblesse ou par complicité seraient déjà disposées à négocier le calendrier de la débâcle sociale.

**Salariés, chômeurs, étudiants, retraités, prenez nos affaires en main, il est grand temps.**

## La chasse aux chômeurs est ouverte !

L'Etat et le patronat veulent coûte que coûte nous faire croire que le chômage recule dans ce pays, ils n'hésitent pas à trafiquer les chiffres pour nous abuser, comme toujours en pareil cas, il faut rétablir la vérité sur la situation réelle du chômage et sur le nombre exact de chômeurs.

Ce nombre est obtenu en combinant trois sources distinctes :

- D'abord l'ANPE, qui publie le nombre de demandeurs d'emploi inscrits auprès d'elle, mais seul le chiffre des chômeurs de « catégorie 1 » (les personnes sans emploi, immédiatement disponibles, recherchant un CDI à temps plein) est pris en compte.

- Ensuite l'UNEDIC, qui communique le nombre de demandeurs d'emploi à qui elle verse des allocations.

- Enfin l'INSEE, qui réalise une enquête « emploi » destinée à compléter ces données en intégrant notamment les nombreux non-inscrits à l'ANPE.

Fait inédit : lors du printemps dernier, l'INSEE a été dans l'impossibilité de rendre publique cette enquête « emploi », empêchant par conséquent la publication du nombre officiel de demandeurs d'emploi par les services du ministère de l'Emploi. Ce qui contribuait un peu plus à mettre en doute la fiabilité des chiffres officiels du chômage rendus publics chaque mois.

Il faut en effet intégrer les sept autres catégories de chômeurs existant à l'ANPE et non comptabilisées (soit plus de deux millions de personnes), ainsi que divers publics qui ne s'inscrivent pas à l'ANPE : les 400 000 chômeurs de plus de 57 ans et demi, dispensés de recherche d'emploi ; les milliers de femmes qui tentent de revenir sur le marché du travail après s'être consacrées à leur vie familiale et qui se découragent vite de pointer dans la mesure où leurs carrières discontinues ne leur donnent droit à aucune indemnisation ; le nombre

de jeunes qui ne sont inscrits ni auprès de l'UNEDIC, faute de pouvoir bénéficier d'une allocation, ni auprès de l'ANPE (environ 250 000 jeunes) ; la moitié des 1 500 000 bénéficiaires du RMI qui ne sont pas obligés de s'inscrire à l'ANPE.

**C'est donc environ 20% de la population active qui est réellement au chômage et non pas 8,5% comme le prétendent les chiffres officiels !**

**Et les chômeurs non indemnisés représentent plus de 50% des inscrits à l'ANPE !**

Pour le patronat et nos dirigeants politiques de toutes tendances, il faut enterrer le code du travail, les diplômes, les statuts et il faut baisser systématiquement les coûts du travail ; la précarité est considérée par eux comme « normale » (dixit Laurence Parisot) mais comme le salariat, le chômage ne doit pas représenter un coût trop important : ainsi, quand ils sont indemnisés, les chômeurs doivent l'être le moins longtemps possible, et qu'ils reçoivent ou non des allocations de chômage, ils doivent dans tous les cas

accepter n'importe quel emploi, ils sont principalement orientés vers les secteurs tels que le nettoyage, le bâtiment, l'hôtellerie – restauration, le service à la personne, avec comme perspectives des conditions de travail très pénibles, des salaires dérisoires, des emplois à temps partiels, à horaires décalés ou flexibles !

**A la Barre-Thomas, chez Sagem, PSA ou Alcatel, ce sont les patrons qui licencient, pas les salariés! Les chômeurs ne sont pas responsables de leur situation, ils ne volent pas leurs indemnités ! Bottons le cul aux patrons et organisons nous-mêmes le travail et la vie sociale !**

### ...MAIS QUAND LES CHIFFRES ETABLISSENT LES FAITS...

Denis Gautier-Sauvagnac, qu'est un de la haute, mais qu'on peut appeler DGS vu qu'il est resté très simple dès qu'il s'agit de pognon, est à la tête d'un trésor de guerre, celui de l'UIMM, la fédération la plus puissante du MEDEF. 600 millions d'euros (certainement des nouveaux euros) piqués à tous les bougres de prolos pour payer les tauliers en cas de grève, pour arroser les partis au moment des présidentielles ou graisser la patte à des jaunes, c'est pas rien, **c'est 1333 personnes payées au SMIC payés pendant 37 ans et demi !**

## Exemple d'un parcours professionnel des années 90 à aujourd'hui Témoignage d'une chômeuse de 35 ans

- De 1990 à 1993 : Après l'obtention d'un Bac scientifique, je suis inscrite à l'Université en faculté d'Histoire. Je peux payer mes études pendant ces trois années grâce à une bourse universitaire. Je peux aussi pendant deux étés obtenir un boulot d'auxiliaire de vacances dans une banque.

- De 1994 à 1995 : Après avoir obtenu une Licence d'Histoire, je suis acceptée en première année d'IUFM pour préparer le concours externe du CAPES de Documentation. J'ai de nouveau droit à une bourse d'études. J'obtiens également un poste de vacataire au service de surveillance de restauration dans une école publique de ma commune. Je gagne environ 800 francs par mois.

- De 1995 à 2001 : J'obtiens un poste de surveillante d'externat à mi-temps, CDD renouvelable tous les ans. J'ai donc le statut d'étudiant-salarié. Avec ce boulot de SE, je fais partie des agents non titulaires de la fonction publique. Le statut de Maître d'externat -Surveillant d'externat (MI-SE), proche du statut des fonctionnaires, était destiné aux étudiants sous conditions de ressources, leur permettant de payer leurs études. Travaillant à mi-temps, je gagne environ 3000 francs par mois, ce qui me permet de continuer mes études mais tout juste de survivre ! Durant cette période, en fait, les postes à mi-temps de surveillants dans les lycées et collèges se multiplient au détriment de postes à temps complet, tandis que des postes d'emplois-jeunes puis d'aides-éducateurs sont créés pour des tâches de surveillance et d'animation ... C'est le début de la casse du statut de MI-SE !

### ...COMME LES FAITS ONT LA VIE DURE ...

190 millions d'euros, c'est le salaire cumulé des 50 patrons les mieux payés de France en une seule année (un yacht, ça coûte la peau du derche, surtout qu'y faut bien inviter les pignoufs élus à l'Elysée pour qu'ils soient réceptifs aux revendications des pauvres entrepreneurs écraasés par les charges), **c'est 422 personnes payées au SMIC pendant 37 ans et demi !** Et ils voudraient qu'on gobe leurs discours sur la disparition de la lutte des classes !

En ce qui concerne mes études, je m'inscris en maîtrise d'Histoire puis au CNED pour préparer le concours externe du CAPES de Documentation que je tente à six reprises sans succès : créé en 1989-90, ce concours est devenu très sélectif et le nombre de postes offerts au concours n'a cessé de diminuer, alors que se sont multipliés des contrats aidés (CES, emplois-jeunes, aides-éducateurs), au lieu de vrais postes statutaires de documentalistes dans les CDI de collèges et lycées. Je postule pour obtenir un poste dans un CDI en tant que maître-auxiliaire, mais les créations de postes de MA ne sont plus d'actualité, seuls les MA déjà en poste peuvent être renouvelés mais eux-mêmes ne sont plus sûrs de conserver leur boulot, beaucoup se sont retrouvés au chômage. Les suppressions de postes concernent également les contractuels ou les vacataires. Dans le même temps, les postes fixes d'enseignants deviennent de moins en moins faciles à obtenir, de

nombreux postes de professeurs titulaires remplaçants sont transformés en « TZR », contraints de travailler dans plusieurs établissements et dans des communes éloignées ...

Cela augmente la précarité au sein du personnel des lycées et collèges publics, situation qui ne fait que s'aggraver.

Je cherche donc à préparer d'autres concours dans le secteur des bibliothèques où, là aussi, je dois faire face à la diminution du nombre de postes offerts aux concours aussi bien dans la fonction publique d'Etat que dans la fonction publique territoriale.

Je peux malgré tout mettre un peu d'argent de côté pour m'inscrire à une formation à distance de documentaliste d'entreprise. J'envoie

également de multiples lettres de candidatures spontanées pour travailler dans des centres de documentation du secteur privé, sans succès. Avec toujours la même réponse, les entreprises préfèrent les personnes qui ont de l'expérience ... Je ne demande que ça justement ! Durant ces années, avait été institué le contrat de qualification, contrat auquel je pouvais prétendre mais en réalité, peu d'entreprises recrutaient des documentalistes dans ce cadre-là.

- De 2001 à 2004 : Je suis en congé maternité pour mon premier enfant et perçois des indemnités chômage avant d'être à nouveau en congé maternité pour mon second enfant.

- En 2004 : J'obtiens un CDD de 4 mois en qualité de secrétaire administrative dans le cadre d'un remplacement.

- En 2005 : Chômeuse en fin de droits, je me mets en congé parental, obtenant de la CAF l'allocation dite « complément de libre choix d'activité », nom pour le moins spécieux, quand on sait que pour beaucoup de femmes comme moi, qui ne trouvent pas de travail ou sont obligées de travailler à temps partiel, il ne s'agit pas d'un choix !

- Novembre 2007 : Toujours au chômage non indemnisé, en fin de droits ... Au total : niveau Bac + 4 et 15 ans de précarité !

## La Précarité dans le groupe France Telecom

France Telecom a comme de nombreuses autres entreprises recours à la sous-traitance, qui est un moyen pour les gestionnaires de comprimer globalement la masse salariale. Le plus sale boulot est fait par ces "sous-salariés" (astreintes, interventions programmées, travail posté pour l'informatique, mais aussi prestation de nettoyage, de

gardiennage, de mise sous tension d'installations électriques dangereuses...), qui n'ont pas les mêmes droits que ceux de l'entreprise donneuse d'ordre. (pas la même convention collective, les accords d'entreprise sont souvent moins favorables, et les salaires inférieurs). France Telecom étant l'un des principaux donneurs d'ordres dans le domaine informatique et réseaux dans la région, cela lui permet de faire pression sur les entreprises qui fournissent de la main d'œuvre ainsi bon marché. Et cela pour le plus grand bénéfice des actionnaires.

Rappelons que France Telecom fut en 2006 l'entreprise la plus profitable du CAC 40, c'est à dire celle qui apporta le plus de dividendes par action détenue. La gestion par le groupe FT des salariés des Sociétés de Services en Informatique (SSII) pourrait être qualifiée légalement de "prêt illicite de main d'œuvre", car seules les agences d'intérim sont censées mettre à disposition du personnel pour travailler dans une autre entreprise sur une mission donnée. Les patrons des SSII se sucent au passage d'une marge souvent proche de 40% sur le dos

des salariés. Les salariés des SSII qui travaillent en clientèle pour le groupe FT connaissent une situation de précarité, car ils font le même travail que les collègues internes en CDI, parfois depuis de très nombreuses années, et leur mission peut être arrêtée du jour au lendemain au bon vouloir du donneur d'ordre, avec à la clef une

situation très incertaine pouvant les conduire au chômage. Suite à l'annonce de l'arrêt d'un gros projet informatique, la Direction d'Equant a annoncé d'ici fin 2007 la suppression d'une centaine de ces postes. Sur le site de rennes, rien que pour l'entreprise Equant, pour 600 salariés internes, il y a officiellement plus de 370 salariés externes de SSII mais

### ALORS LES CHIFFRES AUSSI ONT UN SENS !

1200 initiés de la secte des faiseurs de plus-value ont vendu en 2005 leurs actions dans EADS, et prennent **90 millions** dans l'opération, forçant la Caisse des Dépôts et Consignations à essayer d'éponger les dégâts. Au nombre de ces requins au nez creux, Noël Forgeard, récompensé pour mauvaise gestion d'un parachute doré de **8,5 millions** d'euros, touche en outre une retraite de **100 000 euros** par mois ; soit la coquette somme de **308,5 millions** si papy Forgeard clamse à 85 ans, chance que n'ont pas nombre d'ouvriers. **Le père Noël pèse donc 685 personnes payées au SMIC pendant 37 ans et demi !** C'est décidé, ils n'auront la paix sociale que lorsque nous aurons la justice sociale !

le chiffre réel et officieux est vraisemblablement plus proche de 500 à 600 salariés sous-traitants. Certains salariés en ont eux assez, et, soutenus par les sections syndicales CGT d'Equant-France Telecom et FT R&D sur la zone atalante-longchamps, ils se sont réunis à 39 salariés le 11 octobre et ont décidé de se revoir pour faire savoir leur détermination à ne pas se laisser faire par voie de tracts, communiqués de presse, et à utiliser des moyens collectifs et juridiques pour obtenir leur embauche avec l'appui des organisations syndicales. La CGT revendique que l'embauche par le groupe France Telecom soit proposée à chaque prestataire de service.

## "Les anarchistes contre le Mur" à Rennes

A l'initiative de l'Internationale des Fédérations Anarchistes, et de sa section francophone, les AATW "Anarchists against the wall" entreprennent une tournée en France fin novembre début décembre. Anarchistes contre le mur (AATW) est un collectif d'activistes luttant contre toutes formes de ségrégation, d'apartheid, d'incarcération sociales et politiques dénaturant spécialement les valeurs démocratiques respectant le droits des minorités et d'autodétermination des peuples. Le collectif Anarchistes contre le mur est particulièrement engagé depuis quatre ans dans la lutte contre la construction du mur et de la barrière de séparation que le gouvernement israélien a débuté depuis 2003. C'est afin de dénoncer le mensonge du plan sécuritaire israélien que le collectif a rejoint sur le terrain la lutte menée par les divers comités locaux des villages affectés par l'existence du mur. La lutte contre la construction et l'existence du mur s'étend à un nombre de villages palestiniens directement et indirectement concernés de plus en plus important, malgré les représailles, la répression et la

**Israël-Palestine 2007**

**Les Anarchistes luttent contre le Mur**

Projection du film  
"In working progress"

en présence de Guy Davidi  
réalisateur du film  
et membre du collectif  
"Anarchists against the Wall"

**suivi d'un Débat**

violence perpétuées par l'armée israélienne contre la population palestinienne. La présence du collectif sur le terrain favorise la création de réelles relations entre les deux peuples divisés par des politiques d'états. Elle encourage chaque village à s'engager dans la lutte globale s'étendant sur toute la longueur du mur. Elle maintient un point critique et alternatif de l'opinion publique israélienne trop souvent alignée à la politique de son gouvernement. Les risques encourus par le collectif sont élevés et ont un prix. Un prix que chaque membre est prêt et disposé à payer de sa propre personne : Blessures irréversibles, année d'incarcération ou expulsion du territoire. Ils ont également un prix économique. Venez vous informer plus amplement lors de la projection du film : In Working Progress et venez soutenir le collectif par votre contribution financière. Les AATW sont heureux de pouvoir être présents parmi nous et de présenter leur projet principal, accompagné de deux court métrages traitant également de la politique de la région.

## Présentation de "in working progress"

Dans l'ombre du désengagement des forces armées et coloniales israéliennes, à l'ouest de Ramallah, sur les terres du village palestinien Bil'in, une nouvelle ville est en construction : Modi'in Illit. Les grandes entreprises en bâtiments para gouvernementales profitent de l'occasion, protégées par l'infrastructure de sécurité israélienne pour étendre de manière illégale le chantier destiné à l'arrivée de nouveaux colons. Les ouvriers palestiniens employés dans des conditions de misère, contribuent paradoxalement quant à eux, à la destruction de leur terre et à la construction du mur qui protégera la nouvelle réalité urbaine. "In working progress" Trailer on-line, sous-titres en anglais. <http://www.actv.co.il/portal/eportal.asp?movind=378> Background: La colonie Modi'in Illit située à 4km à l'est de la ligne verte, fut fondée sous le nom de Qyriat Sefer en 1992. En 1996, le nom des dix petits moshav de Qyriat Sefer changea en Modi'in Illit et débuta un plan de transformation de ce complexe d'habitations en ville. La même année le statut municipal de Qyriat Sefer passa à celui de cité urbaine. Par ce changement de statut, la ville naissante bénéficia de plus amples allocations gouvernementales et lui accorda également une indépendance majeure pour la réalisation de son plan de construction et d'expansion. La zone déclarée par Israël appartenant à Modi'in Illit comportait 5'800 dunams (1 dunam correspond à 1000m2) et depuis 2006 Modi'in Illit est la plus grande colonie en Cisjordanie. La colonie de Modi'in Illit occupe la terre de cinq villages palestiniens : El-Midya, Nialin, Deir Qadis, Kharbata et Bil'in. De plus elle intègre également quelques parcelles appartenant à Safa et au village de Shilta détruit en 1948. Même si l'existence de la colonie nuit à chaque village, l'intensité des dégâts varie de l'un à l'autre. Dans le cas de Bil'in, considéré comme village de moindre importance de part son domaine réduit (4'000 dunams), les dommages sont particulièrement élevés. La majeure partie des terres de Bil'in située à l'ouest de la barrière de séparation est comprise soit au sein de l'aire déjà construite de la colonie soit à l'intérieur du secteur défini par

le plan d'expansion. L'extrémité ouest des parcelles de Bil'in, comportant plus de 200 dunams, est actuellement recouverte de maisons appartenant au quartier de Qyriat Sefer. Deuxièmement, 850 dunams ont été inclus dans les limites du plan 210/8/1et rasés par les bulldozers. Des centaines d'habitations ont déjà vu le jour illégalement et certaines d'entre elles sont dorénavant habitées. Troisièmement une petite aire de 50 à 100 dunams fut annexée par le plan 210/4/2. Le reste du domaine de Bil'in situé à l'ouest de la barrière de séparation est considéré par le plan global de construction comme terrain pour de futures colonies.

Distribution: Le film était choisi à la sélection officielle des festivals de documentaires suivant : Lussas - Etats Généraux du Film Documentaire (France), RomaDocfest (Italie), Palerme Ecovision festival (Italie), Amnesty Human rights film festival (Nouvelle-zélande), Docusur (Espagne), Jzdocs (Chine), Rostaje (Pologne), Dokumentar (Norvège) et Asterfest (Macédoine).

Info technique: 30 minutes, (2006) Israël - Suisse co-production. Format: DV, PAL, 4:3. Noir et Blanc. Stéréo. Langage: Hébreu, sous titres français. Les metteurs en scène: Alexandre Goetschmann, suisse d'origine et spécialiste du Moyen Orient Ancien, est doctorant en Mythologie et Philologie à

l'Université de Tel-Aviv. Il travaille depuis trois ans comme opérateur en documentaire et comme écrivain au Moyen Orient. En tant que responsable du studio de photographie du Centre Espoir de Genève et technicien du théâtre Spazio Zéro de Rome, il développe sa passion pour la mise en scène. Guy Davidi, israélien d'origine, est metteur en scène et enseignant de cinéma. Il se diplôme à l'école d'acteur et mise en scène d'Amir Oryan, « The Room Theatre » Il participe comme opérateur à divers documentaires dont « les Souvenantes » (documentaire de 65 minutes traitant des mémoires israéliennes concernant la déportation de 48 du peuple palestinien) ainsi que « La mère de Hamza » (documentaire de 52 minutes tourné dans un camp de réfugiés).

**PROJECTION-DEBAT**  
**JEUDI 29 NOV. - 20h**  
**MAISON DE QUARTIER DE**  
**VILLEJEAN**  
**2 Rue de BOURGOGNE - Rennes**  
**M° Villejean Université**

## Local la Commune: un outil au service des luttes sociales!

Cela fait maintenant plus d'un an que le nouveau local "la commune" a ouvert ses portes au 17 rue de châteaudun. L'an dernier, nous avons eu le plaisir d'y accueillir Thierry Maricourt pour son livre "Ils ont bossé... et puis après?" aux éditions Syllepse qui retrace la fermeture de l'usine Alcatel d'Illkirch en Alsace, entreprise high-tech et restructurations<sup>1</sup>. Nous y avons également accueilli le militant anticarcéral Charlie Bauer, pour son DVD "Charlie Bauer, Marathonien de l'espoir", produit par la société DAM et pour son livre "Fractures d'une vie". Il y a parlé d'oppression, de résistance, de liberté. Comme le dit Charlie, "Ceux qui nous paraissent grands le sont bien souvent parce que nous sommes à genoux. Levons nous, soyons nombreux !" Nous avons eu le plaisir d'inviter à un apéro libertaire nos sympathisants et les habitants du quartier le jour de l'inauguration du local, qui, ce n'est pas un hasard, tombait le jour du 1<sup>er</sup> tour des

**LOCAL ANARCHISTE**  
**LA COMMUNE**

Débats politiques Bibliothèque  
Librairie associative Projections  
Animations K7 & DVD audio & vidéo  
Buvette

**Un Outil au service**  
**des luttes sociales**  
**17 rue de Châteaudun**  
**Ouvert les Mercredis et Samedis de 14h à 18h**

élections présidentielles. Mais le local est aussi l'occasion de prendre du temps pour discuter politique avec des militants libertaires, se tenir au courant de l'actualité militante, d'y emprunter des livres à la bibliothèque, d'en acheter des récents dans la librairie, d'assister à des projections vidéos ou d'y emprunter des K7 audios de radio libertaire ou musicale... tout cela dans un cadre convivial, autour d'une tasse de café ou un verre de bière... Mr Christian Leduc nous avait fait le plaisir la veille du... deuxième tour des présidentielles de faire un concert de soutien au local la commune. Cette prestation à la fois sympathique, militante et de bonne tenue musicale (ce qui ne gêne rien!) nous est allé droit au cœur. Nous relançons ici un appel à soutien pour le local. Si dans votre entourage vous connaissez quelqu'un prêt à donner un peu de son temps ou de son argent pour ce magnifique outil au service des luttes sociales, mettez le en contact avec nous! D'avance merci.

## Les dernières acquisitions de la librairie

"Karl Marx ou la perversion du socialisme" de Alexandre Marc; "Evolution et révolution" de Elisée Reclus; "La révolution inconnue (1917-1921)" de Voline, "Pour l'anarchisme" de

Nicolas Walter; "Plaidoyer pour l'anarchisme" de Robert-Paul Wolff, tous parus aux éditions TOPS Trinquier. Au prix de 3 euros, sauf 25 Euros pour le Voline.

<sup>1</sup> vous trouverez une partie de son intervention sur le web: (10mn environ chaque vidéo)  
[http://www.dailymotion.com/farences/video/x16648\\_thierry-maricourtlocal-la-commune-13](http://www.dailymotion.com/farences/video/x16648_thierry-maricourtlocal-la-commune-13)  
[http://www.dailymotion.com/farences/video/x1678p\\_thierry-maricourtlocal-la-commune-2](http://www.dailymotion.com/farences/video/x1678p_thierry-maricourtlocal-la-commune-2)  
[http://www.dailymotion.com/farences/video/x167jz\\_thierry-maricourtlocal-la-commune-3](http://www.dailymotion.com/farences/video/x167jz_thierry-maricourtlocal-la-commune-3)